L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 30 MAI.

CAUSERIE
Musicale et Littéraire.

MM. Gustave d'Aquin et Henri Joubert au Conservatoire de Musique de Paris. M. Gustave d'Aquin compositeur: "Lamentation," élégie musicale dédiée à M. le docteur Bayon.
Le club d'Euterpe. "La Nuit," romance par M. Gustave d'Aquin.
Comédie en deux actes par Mlle Marie R., louisianaise.

Il y a un an, deux jeunes Louisianais, MM. Henri Joubert et Gustave d'Aquin, se rendaient à Paris pour compléter leurs études musicales. Notre public avait eu l'occasion de les entendre plusieurs fois, et avait bien auguré de leur talent naissant. Ces deux jeunes artistes, unis par une étroite amitié et animés des mêmes espérances, ont continué de travailler en France comme ils l'avaient fait ici, et ils ont justifié les flatteuses prévisions de leurs compatriotes. Admis l'un et l'autre au Conservatoire de Musique de Paris, ils s'y distinguent par leur application et leurs progrès, et l'on peut déjà pressentir qu'ils mériteront un jour d'être comptés au nombre des sujets dont les professeurs de cette célèbre institution s'honorent le plus.

M. Henri Joubert, qui se faisait déjà remarquer ici par l'expression de son jeu, s'inspire maintenant des excellents conseils de M. Alard, le violoniste si renommé pour son exécution. S'il persiste à travailler avec une ardeur infatigable, nous sommes persuadé qu'il est destiné à devenir un des virtuoses les plus remarquables de la génération à laquelle il appartient.

M. Gustave d'Aquin n'est pas seulement un flûtiste distingué; chez lui, à côté de l'exécutant il y a le compositeur. C'est de lui principalement qu'il sera question dans cette causerie. Nous venons d'entendre une de ses œuvres; elle mérite, par sa valeur intrinsèque autant que par l'intérêt qui s'attache à tout jeune débutant, de fixer l'attention.

Cette composition remarquable doit son origine à des circonstances douloureuses, dont le souvenir encore trop récent doit être seulement effleuré par nous. On se rappelle qu'au mois de janvier, la famille du docteur Henri Bayon fut atteinte d'une de ces douleurs qui accablent d'autant plus qu'elles sont imprévues. M. Gustave d'Aquin est le neveu du docteur Bayon; en apprenant la catastrophe qui avait frappé son oncle, dans la personne de son fils, il éprouva le contre-coup de l'affliction qui désolait le père et la mère de l'enfant, et, obéissant à l'impulsion de son cœur, il leur exprima ses sympathies sous la forme d'une pensée musicale, à laquelle il donna le titre de *Lamentation*.

Nous étions au nombre des personnes invitées, il y a quelques jours, à entendre cette composition, chez le docteur Bayon. C'est une élégie pour trois instruments, piano, violon, flûte, d'une trentaine de pages. Elle se divise en deux parties: la première comprend un *adagio*, puis un *andante*, qui, après avoir suivi les fluctuations d'une âme attristée qui cherche des consolations, aboutit à une *marche funèbre*; la seconde comprend une *prière* précédée d'une *introduction*.

Un sentiment profond règne dans toute l'œuvre. On voit que son auteur l'a écrite sous l'influence d'une émotion vraie; ses pensées mélodiques sont simples, naturelles, sincères comme sa douleur, et le coloris de ses phrases est parfaitement en rapport avec la nature des idées et des souffrances qu'elles expriment.

On ne remarque pas la moindre hésitation aux premières mesures, chose qui arrive si souvent aux commençants. Le jeune compositeur entre d'emblée dans son sujet. La douleur qui l'envahit subitement, à l'arrivée d'une affreuse nouvelle, l'emporte, il la suit, il l'écoute parler, en quelque sorte, et il fait répéter aux instruments qu'il a choisis pour interprètes, tout ce que cette douleur lui dit. Une pensée dominante sert de centre à toutes les autres; parfois elle semble s'éloigner, elle se voile, mais ne s'efface jamais; au moment où l'on croit qu'elle va s'éteindre dans le silence, elle se dessine de nouveau, se rapproche, et reprend la place d'honneur qui lui appartient.

Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de nos paroles: nous ne voulons pas dire que M. d'Aquin a inventé un thème quelconque, et que sur ce thème il a brodé des variations. Non, rien de semblable. Il a fait bien mieux: un chant plaintif s'est fait entendre spontanément dans son âme attristée; il l'écoute gémir, et il rêve. Cette voix mystérieuse qui pleure au fond de l'âme, aux heures de la souffrance, et ces rêveries poétiques mélancoliques qui naissent autour d'elle, c'est ce que l'on nomme l'inspiration. M. d'Aquin a écrit d'inspiration; c'est ce qui explique l'unité qui règne dans son œuvre. L'unité, mérite extrêmement rare chez les débutants. Les novices dans l'art de la composition, pèchent presque toujours par une accumulation de pensées disparates, qui souvent deux sur trois ne leur appartiennent pas.

La musique de M. d'Aquin n'est pas une mosaïque de réminiscences, elle est bien sienne, et c'est pour cela qu'elle présente ce quelque chose de nouveau qui caractérise l'originalité. Mais il est facile de voir aux allures et à la couleur de son style, qu'il a l'habitude de vivre dans la compagnie des grands maîtres. Il y a, dans la première partie de sa *Lamentation*, des effets harmoniques, qui, sans être des échos de Meyerbeer, font surgir l'image de cet illustre maestro dans l'esprit de l'auditeur. Ce rapprochement, loin d'être une accusation d'imitation, est un compliment dont M. d'Aquin saura apprécier toute la valeur.

La prière, y compris son introduction, compose toute la seconde partie; elle est d'un goût exquis.

Ici est surtout comme mélodiste que le jeune compositeur se distingue. Sa pensée s'épanouit avec cette grâce qui accompagne toujours ce que l'esprit enfante sans effort; elle se revêt de formes élégantes et distinguées, elle vous berce, elle vous charme et vous élève au-dessus du séjour terrestre, vous montez avec elle dans la hautesphère des aspirations pures, où la consolation et l'espérance attendent les âmes affligées. Toute cette partie du petit poème musical que nous essayons d'apprécier, est d'une saveur délicieuse; elle fait naître en vous des émotions tendres et délicates, qui vous rappellent la manière de Mozart.

Nous espérons bien qu'il se présentera pour nous quelque bonne occasion d'entendre encore une fois l'œuvre de M. d'Aquin. Elle occuperait naturellement sa place dans un des concerts qui se donneront tôt ou tard à la salle Grunewald. Elle mérite qu'on la fasse connaître au public, et nous ne doutons pas que tous nos amateurs de musique ne se fassent un plaisir d'encourager, par leurs applaudissements le jeune compositeur qui représente si bien la Louisiane au conservatoire de Paris.

En attendant nous sommes heureux d'apprendre qu'une charmante romance de M. d'Aquin, "La Nuit," sera chantée à la prochaine réunion du club d'"Euterpe."

Le club "d'Euterpe" est une société philharmonique, composée de jeunes hommes et de jeunes personnes appartenant à des familles bien connues de notre ville. Mlle Louise Grunewald en est la présidente. Cette jeune personne étant absente, Mlle Minna Schupert la remplace.

La prochaine réunion du club aura lieu dans les premiers jours de juin. La romance de M. d'Aquin y sera chantée par Mlle Armantine Mercier. Elle se chante avec accompagnement de piano et de flûte. Le piano sera tenu par Mlle Ida Locquet. La partie de flûte sera confiée à M. Albert Mallard.

Puisque nous parlons de jeunes gens qui s'adonnent aux plaisirs de l'esprit, nous dirons quelques mots d'une soirée, où nous avons vu jouer une comédie en deux actes écrite par une louisianaise, Mlle Marie R.

Nous félicitons bien sincèrement l'auteur de cette petite pièce, et les personnes qui ont concouru à la représentation. Les jouissances intellectuelles sont l'honneur de l'espèce humaine; et quiconque s'y complait fait preuve d'une certaine distinction native.

Nous ne pouvons que faire allusion à la comédie de Mlle Marie R. N'ayant à notre disposition ni le temps ni l'espace, qu'il nous faudrait pour en faire l'analyse, nous citerons un des passages que nous a-[illegible] plaisir [illegible] peu coquette, mais [illegible] au fond, sous la piqûre du chagrin, et s'exprime ainsi, en s'adressant à *Mathilde*, son amie d'enfance:

"Hélas! tendre amie, je tremble que l'absence n'anéantisse cette douce affection, qui nous permettait de vivre heureuses l'une auprès de l'autre. On a vu la séparation rendre étrangers des cœurs qui s'étaient toujours aimés. Mais j'espère qu'il n'en sera pas ainsi de nous; la mort seule devra séparer nos deux âmes. Que deviendrai-je quand l'heure sonnera, où M. de Beaucière, fier de sa conquête, viendra te ravir à ta mère, celle qui a guidé tes pas chancelants dans les sentiers montagneux de la vie, et qu'il t'enlèvera à ta Daniella, moi qui ne vivais heureuse qu'auprès de toi? Mathilde, il te faudra abandonner la Louisiane, le berceau de ton enfance, et aller contempler un ciel qui n'est pas le tien et chérir une patrie étrangère.

"Ah! Mathilde, c'est maintenant que je regrette de n'avoir pas eu ton caractère pensif et sérieux. Toi, tu avais trouvé le bonheur réel: ton imagination développée par tes constantes études et appuyée de tes pieuses méditations, t'avait permis d'approfondir le mystère de la vie; enfin tu avais compris que le bonheur est renfermé dans ce mot *aimer*. Tandis que moi je n'ai toujours été que dans le mirage, je n'ai vécu que comme on vit en rêve; les bals, les concerts, les amusements étaient mes seules occupations. Enfin tu as toujours été dans le vrai sentier, qui devait un jour te conduire à ce bonheur que tu possèdes maintenant, tandis que ma légèreté ne m'a légué que l'infortune."

N'est-ce pas là une de ces pages charmantes de naïveté et de sensibilité expansive, comme les jeunes filles seules savent en écrire? Il y a plus, elle porte l'empreinte d'un esprit habitué à penser, à comparer, à descendre jusqu'au fond des questions sérieuses, d'où peut dépendre tout un avenir de femme.

Mlle Marie R..., naturellement modeste comme on l'est toujours quand on a du mérite, sera bien surprise d'apprendre qu'un journal parle d'elle et de son œuvre; mais elle est trop aimable, pour ne pas nous pardonner de l'avoir fait sans lui en avoir demandé la permission.

A. M.

FEUILLETON.

LE CHANCELLOR.

PAR JULES VERNE.

XVIII

Maintenant, vaut-il mieux abandonner immédiatement le navire et se réfugier sur l'écueil? Ce n'est pas l'avis du capitaine Kurtis, qui est approuvé par le lieutenant et le bosseman. En effet, par une mer mauvaise, la position ne doit pas être tenable sur ces roches, même sur les plus élevées, que doivent balayer les grandes lames. Quant aux chances d'explosion que présente le navire, elles sont notablement diminuées maintenant; l'eau a certainement envahi la partie de la cale où est déposée la pacotille de Ruby et, par conséquent la bonbonne de picrate. Il est donc décidé que ni les passagers, ni l'équipage ne quitteront le *Chancellor*.

On s'occupe alors de préparer à l'arrière, sur la dunette, une sorte de campement, et quelques matelas, que le feu n'a pas atteints, sont disposés pour les deux passagères. Les hommes de l'équipage qui ont sauvé leurs sacs, les placent sous le gaillard d'avant. C'est là qu'ils se logeront, leur poste étant absolument inhabitable.

Très heureusement, les dégâts n'ont pas été très grands dans la cambuse; les vivres ont été épargnés en grande partie, ainsi que les caisses à eau. Le magasin des voiles de rechange, situé à l'avant, est également intact.

Enfin, peut être sommes-nous au terme de nos épreuves. On serait tenté de le croire, car depuis le matin, le vent a considérablement molli, et, au large, la houle s'est beaucoup apaisée. C'est là une circonstance favorable, car des coups de mer qui viendraient battre en ce moment, le *Chancellor*, le briseraient inévitablement sur ces durs basaltes.

MM. Letourneur et moi, nous avons longuement parlé des officiers du bord, de l'équipage et de la manière dont tous se sont conduits pendant cette période de dangers. Tous ont montré du courage et de l'énergie. Le lieutenant Walter, le bosseman, le charpentier Daoulas se sont particulièrement distingués. Il y a là de braves gens, de bons marins, sur lesquels on peut compter. Quant à Robert Kurtis, son éloge n'est pas à faire. Maintenant, comme toujours, il se multiplie, il est partout; nulle difficulté ne se présente qu'il ne soit prêt à résoudre; il encourage ses matelots de la parole et du geste, et il est devenu l'âme de cet équipage qui n'agit que par lui.

Cependant, depuis sept heures du matin, la mer a commencé à remonter. Il est onze heures en ce moment, et toutes les têtes de brisants ont disparu sous le flot. On doit s'attendre à voir le niveau de l'eau s'élever dans la cale du *Chancellor* à mesure que le niveau de la mer s'élève aussi, et c'est ce qui arrive. La sonde accuse bientôt neuf pieds, et de nouvelles couches de coton sont inondées, mais on ne peut que s'en féliciter.

Depuis que la marée est haute, la plupart des roches qui entourent le navire sont immergées. Il ne reste plus de visible que le cadre d'un petit bassin circulaire, d'un diamètre de deux cent cinquante à trois cents pieds, et dont le *Chancellor* occupe l'angle nord. La mer y est assez tranquille, et les lames ne se propagent pas jusqu'au navire,—circonstance heureuse, car étant absolument immobile, notre bâtiment serait battu comme un écueil.

A onze heures et demie, le soleil, que quelques nuages voilaient depuis dix heures, s'est montré fort à propos. Le capitaine, qui a déjà pu calculer un angle horaire dans la matinée, se dispose à prendre la hauteur méridienne, et vers midi, il fait une observation très exacte.

Puis il descend à sa cabine, calcule le point, revient sur la dunette, et il nous dit:

"Nous sommes par dix-huit degrés cinq de latitude nord et quarante-trois de longitude ouest."

La situation est alors expliquée par le capitaine à tous ceux auxquels les chiffres de longitude et de latitude ne sont point familiers. Robert Kurtis, avec raison, ne veut rien cacher; il tient à ce que chacun sache exactement à quoi s'en tenir sur la situation actuelle.

Le *Chancellor* est échoué par 18° 5' de latitude nord et 45° 53' de longitude ouest, sur un écueil qui n'est pas indiqué par les cartes. Comment de tels récifs peuvent-ils exister dans cette partie de l'Atlantique sans qu'on en ait connaissance? Cet îlot serait-il donc de formation récente et aurait-il été produit par quelque soulèvement plutonien? Je ne vois guère d'autre explication à donner du fait.

Quoi qu'il en soit, cet îlot est, au moins, à huit cents milles des Guyanes, c'est-à-dire des terres les plus voisines.

Voilà ce que le point, porté sur la carte du bord, établit de la façon la plus formelle.

Le *Chancellor* a donc été entraîné au sud jusqu'au dix-huitième parallèle, d'abord par l'obstination insensée de Silas Huntly, puis par ce coup de vent de nord-ouest qui l'a obligé à fuir. En conséquence, le *Chancellor* devra naviguer encore pendant près de huit cents milles, avant d'atteindre la côte la plus rapprochée.

Telle est la situation. Elle est grave, mais l'impression qui résulte de cette communication du capitaine n'est pas mauvaise,—en ce moment, du moins. Quels nouveaux dangers pourraient maintenant nous émouvoir, nous qui venons d'échapper aux menaces de l'incendie et de l'explosion? On oublie que la cale du navire est envahie par l'eau, que la terre est éloignée, que le *Chancellor*, quand il reprendra la mer, peut sombrer en route. Mais les esprits sont encore sous l'impression des terreurs du passé, et, retrouvant un peu de calme, ils sont disposés à la confiance.

A présent, que va faire Robert Kurtis? Tout simplement ce que le simple bon sens commande: éteindre complètement l'incendie, jeter à la mer tout ou partie de la cargaison, sans oublier la bonbonne de picrate, boucher la voie d'eau, et, le navire étant allégé, profiter d'une pleine mer pour quitter l'écueil le plus vite possible.

—Suite au 30 octobre.—J'ai causé avec M. Letourneur de la situation qui nous est faite, et j'ai cru pouvoir lui assurer que notre séjour sur le récif serait court, si les circonstances nous favorisaient. Mais M. Letourneur ne semble pas partager mon avis.

—Je crains bien, au contraire, me répond-il, que nous ne soyons longtemps retenu sur ces roches!

—Et pourquoi? ai-je repris. Quelques centaines de balles de coton à jeter par-dessus le bord, ce n'est pas là une besogne longue et difficile, et, en deux ou trois jours elle peut être faite.

—Sans doute, monsieur Kazallon, cela se ferait rapidement, si, dès aujourd'hui, l'équipage pouvait se mettre à l'ouvrage. Mais il est absolument impossible de pénétrer dans la cale du *Chancellor*, car l'air y est irrespirable, et qui sait si plusieurs jours ne se passeront pas avant qu'on puisse y descendre, puisque la couche intermédiaire de la cargaison brûle encore! D'ailleurs, une fois maîtres du feu, est-ce que nous serons en état de naviguer! Non! Il faudra aveugler la voie d'eau qui doit être considérable, et l'aveugler avec le plus grand soin, si nous ne voulons pas couler, après avoir risqué d'être brûlés! Non, monsieur Kazallon, je ne me fais pas d'illusion, et je considérerai comme une circonstance heureuse si dans trois semaines nous avons quitté l'écueil. Et fasse le ciel que quelque tempête ne se déchaîne pas avant que nous n'ayons repris la mer, car le *Chancellor* serait brisé comme verre sur ce récif, qui deviendrait notre tombeau!

C'est, en effet, le danger le plus grand dont nous soyons menacés. L'incendie, on le maîtrisera, le bâtiment, on le renflouera,—du moins, tout porte à le croire,—mais nous sommes à la merci d'un coup de vent. En admettant que la partie la plus élevée de l'écueil puisse offrir un refuge pendant une tempête, que deviendraient les passagers et l'équipage du *Chancellor*, quand, de leur navire, il ne resterait plus qu'une épave!

—Monsieur Letourneur, ai-je demandé alors, vous avez confiance dans Robert Kurtis?

—Une confiance absolue, monsieur Kazallon, et je regarde comme une grâce du ciel que le capitaine Huntly lui ait remis le commandement du navire. Tout ce qu'il faudra faire pour nous tirer de cette mauvaise passe, j'ai la certitude que Robert Kurtis le fera.

Quand je demande au capitaine quelle durée il assigne à notre séjour sur le récif, il me répond qu'il ne peut encore l'estimer, et que cela dépend surtout des circonstances, mais il espère que le temps ne sera pas défavorable. En effet, le baromètre remonte d'une façon continue et sans osciller, comme il fait lorsque les couches atmosphériques sont encore mal équilibrées. Il y a donc symptôme d'un calme durable, circonstance bien heureuse pour nos opérations.

Du reste, pas une heure n'est perdue, et chacun se met à la besogne avec activité.

Robert Kurtis, avant tout, songe à éteindre complètement l'incendie, qui ronge encore la couche supérieure des balles de coton au-dessus du niveau que l'eau a atteint dans la cale. Mais il ne s'agit pas de perdre son temps à épargner la cargaison; il est évident que la seule manière d'opérer est d'écraser le feu entre deux nappes liquides. Les pompes commencent donc à faire de nouveau leur office.

Pendant ces premières opérations, l'équipage suffit parfaitement à la manœuvre des pompes. Les passagers ne sont pas mis en réquisition, mais nous sommes tous prêts à offrir nos bras, et notre aide ne sera pas à dédaigner lorsque l'on procédera au déchargement du navire. Aussi, en attendant, MM. Letourneur et moi occupons-nous le temps soit à causer, soit à lire, et, en outre, je consacre quelques heures à rédiger mon journal. L'ingénieur Falsten, peu communicatif, s'absorbe toujours dans ses chiffres, ou trace des épures de machines avec plan, coupe et élévation. Plût au ciel qu'il pût inventer quelque puissant appareil qui permît de renflouer le *Chancellor*! Quant aux Kear, ils se tiennent à l'écart et nous épargnent l'ennui d'entendre leurs récriminations incessantes; malheureusement, miss Herbey est obligée de rester avec eux, et nous ne voyons que peu ou pas la jeune fille. Pour Silas Huntly, il ne se mêle en rien de ce qui intéresse le navire; le marin n'existe plus en lui, et l'homme végète à peine. Le maître-d'hôtel Hobbart fait son service habituel, comme si le bâtiment était en cours régulier de navigation. Cet Hobbart est un personnage obséquieux, dissimulé, et généralement peu d'accord avec son cuisinier, Jynxtrop, nègre de mauvaise figure, à l'air brutal et impudent, qui se mêle aux autres matelots plus qu'il ne convient.

Les distractions ne peuvent donc être que fort rares à bord. Heureusement, l'idée me vient d'aller explorer le récif inconnu sur lequel est échoué le *Chancellor*. La promenade ne sera ni longue ni variée, sans doute, mais c'est une occasion de quitter le navire pendant quelques heures et d'étudier un sol dont l'origine est assurément curieuse.

Il importe, d'ailleurs, que le plan de ce récif, qui n'est pas indiqué sur les cartes, soit relevé avec soin. Je pense que MM. Letourneur et moi, nous pouvons faire assez facilement ce travail d'hydrographie, en laissant au capitaine Kurtis le soin de le compléter lorsqu'il calculera de nouveau la longitude et la latitude de l'écueil avec toute l'exactitude possible.

Ma proposition est agréée de MM. Letourneur. Un canot muni de lignes de sonde, un matelot pour le conduire, sont mis à notre disposition, et nous quittons le *Chancellor* dans la matinée du 31 octobre:

Du 31 octobre au 5 novembre.—Nous avons commencé par faire le tour de l'écueil, dont la longueur mesure environ un quart de mille.

Ce petit voyage de "circumnavigation" est rapidement accompli, et, la sonde à la main, nous constatons que les abords du récif sont très accores. L'eau est extrêmement profonde à raser les roches, et il n'est pas douteux qu'un soulèvement brusque, une poussée violente, due à l'action des forces plutoniennes, n'ait projeté cet écueil hors des eaux.

Du reste, l'origine de l'îlot n'est pas discutable. Elle est purement volcanique. Ce ne sont partout que blocs de basalte, disposés dans un ordre parfait, et dont les prismes réguliers donnent à l'ensemble l'aspect d'une cristallisation gigantesque. La mer est merveilleusement transparente à l'aplomb du contour de l'écueil et laisse voir le curieux faisceau de fûts prismatiques qui supporte cette remarquable substruction.

—Voilà un singulier îlot, dit M. Letourneur, et son apparition est certainement récente.

—Cela est évident, père, répond le jeune André, et j'ajoute que c'est un phénomène identique à ceux qui se sont produits pour l'île Julia, sur la côte de Sicile, et aux groupes des Santorins, dans l'Archipel, qui a créé cet îlot, juste à point pour permettre au *Chancellor* de s'y échouer.

—En effet, ai-je ajouté, il faut qu'un soulèvement se soit accompli dans cette partie de l'Océan, puisque cet écueil ne figure pas sur les cartes les plus modernes, car il ne pourrait avoir échappé aux yeux des marins, dans cette portion de l'Atlantique, qui est assez fréquentée. Explorons-le donc avec soin, et nous le porterons à la connaissance des navigateurs.

—Qui sait s'il ne disparaîtra pas bientôt par suite d'un phénomène semblable à celui qui l'a produit? répond André Letourneur. Vous le savez, monsieur Kazallon, ces îles volcaniques n'ont souvent qu'une durée éphémère, et quand les géographes auront inscrit celle-ci sur leurs nouvelles cartes, peut être n'existera-t-elle déjà plus!

—N'importe, cher enfant, répond M. Letourneur, mieux vaut indiquer un danger qui n'existe pas qu'omettre un danger qui existe, et les marins n'auront pas le droit de se plaindre, s'ils ne trouvent plus d'écueil, là où nous en aurons révélé un!

(*A continuer*.)

NEUVIEME ETAT ANNUEL
— DU —
FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,

37..........Rue Carondelet..........37

Nlle-Orléans, 20 mai 1875.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 30 avril 1875, savoir

PRIMES DE L'ANNÉE.

Sur risques d'incendie	$360,07[illegible] 83	
Sur risques de rivières	231,229 76	
Sur risques de mer	44,116 41	$635,419 99
En moins—		
Primes non expirées le 30 avril 1875	$89,742 00	
Primes remboursées	9,92[illegible]	99,[illegible]
Montant net des primes		$[illegible] 18

PERTES PAYÉES, SAVOIR

Sur risques d'incendie	$134,367 30	
Sur risques de rivières	128,452 58	
Sur risques de mer	8,320 65	$269,170 53
Réassurances	14,309 62	
Réfaction (rebate)	15,492 51	
Taxes d'Etat et de Ville	22,616 46	
Dépenses brutes, bureau local et agences	52,899 81	
Profits et pertes	16,031 40	$390,582 63
Balance		$145,169 86
En plus, intérêts, escompte et épargnes reçus		105,054 67
		$[illegible],224 53
En moins, 1er intérêt semi-annuel sur le capital payé et le second do		110,000 00
Bénéfices net		140,224 53
En moins—réserves pour diminution de valeur des placements		23,0[illegible]4 53
Balance à partager sur le montant net des primes de 1874 à et les primes non expirées de 1873 4		$117,130 00

L'actif de la Compagnie est comme suit

En caisse	$ 304,453 15	
Comptes en voie de recouvrement	60,328 47	
Effets à recevoir, pour prêts sur actions et bons	542,923 01	
Effets à recevoir à courtes échéances	38,011 45	
Actions de banques et autres actions	218 103 55	
Actions de chemins de fer de la ville	79,549 66	
Bons de la ville et autres bons	110,681 56	
Bons Masonic Grand Lodge of Louisiana	5,000 00	
Bons de l'Odd Fellows Hall Association	5,000 00	
Bons de l'Association de secours pour les veuves et les orphelins juifs	2,000 00	
Propriétés foncières	60,135 00	$1,486,215 86

PASSIF.

Capital	$1,100,000 00	
Réserves pour risques non expirés	89,742 23	
Dividendes non payés (y compris dividendes d'intérêt et de prime du 30 avril 1875	177,655 23	
Casuel (surplus)	118 818 6[illegible]	1,486,215 86

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

AD. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment pardevant moi, ce 22 mai 1875.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 20 du courant à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer, SUR DEMANDE, un SECOND INTERET SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1875, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie ($1,100,000) et un DIVIDENDE COMPTANT DE VINGT-CINQ POUR CENT aux Actionnaires ($171,750 [illegible]) du montant net de leurs primes participantes de l'année expirée le 30 avril 1875 et de leurs primes participantes non expirées de l'année expirée le 30 avril 1874.

AD. A. PALFREY, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secr.

DIRECTEURS:

Moses Greenwood, W. A. Johnson, John I. Noble, John Chaffe, Richard Milliken, Samuel E. Moore, J. I. Warren, R. T. Buckner, Saml. Friedlander, A. A. Yates, John I. Adams, Isaac Scherck, R. M. Walmsley, A. Brittin, A. H. May, R. H. Snowden, T. Lyle Lyon, Wm C. Raymond, James S Prentidge, Samuel H. Boyd, Joseph McElroy, E. H. Wheelock, Cyrus Bussey, Wm J. Behan, B. F. Eshleman.

22mai—1m

VAPEURS.

Pour l'été.

Mandeville et la Nlle-Orléans. Steamers de la malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer, bon marcheur, CAMELIA. Capitaine Wm. Hanover. [illegible]

DIMANCHE et le MERCREDI [illegible]

C. M. SORIA. Au No 26 de la rue de l'Union.

14 mai—

Excursion régulière du Dimanche et du Mercredi.

Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville.

Le beau steamer à basse pression et de la malle des Etats-Unis, CAMELIA, Capitaine Hanover, fera régulièrement, le DIMANCHE et le MERCREDI, des excursions aux susdites villes.

Il partira du Lac tous les DIMANCHES, à l'arrivée du convoi de 7 heures du matin, et le MERCREDI à l'arrivée du convoi de 8 heures du matin, afin de retourner le soir du même jour à temps pour prendre le convoi de sept heures et demie du soir pour la ville.

Prix: $1, aller et retour.

Pour plus de détails, s'adresser à C. M. SORIA, Agent, Au No 26 de la rue de l'Union.

25 avril—3m

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas — Donaldsonville, Bayou Goula, &c.

Le bateau à vapeur FRANK MORGAN, partira, du pied de la rue Bienville, JEUDI, 13 mai, et, ensuite, tous les jeudis, à 7:30 A. M., pour Westwego, avec les passagers [illegible] stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il sera de retour à 6 heures du soir.

On reçoit le fret, au même endroit, les jours [illegible] à 2 heures de l'après-midi, et il arrivera à sa destination le lendemain matin.

C. E. PAYNE, Agent.
C. H. ALLEN, Directeur général.
12mai—6m

Vicksburg. Départ régulier tous les SAMEDIS à 5 P. M. NATCHEZ. T. P. Leathers, capitaine. J. F. Muse, commis. Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Davis' Bend, comme il est dit ci-dessus. A Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 101 Commune et HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.
8août—1an

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet. Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M. Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandria, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur NOUVEAU BART-ABLE. R. SINNOTT, capitaine; Geo. C. Hamilton, commis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à N. M. CARTER, 33 rue du Camp, HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas, BRITTON & KOPPLER, 166 rue Commune, ADAMS & WORK, 8 Commercial Place.
24 déc—

OPELOUSAS. Départ régulier tous les Mercredis à 5 h. Pour Washington, Opelousas, Port Barre, [illegible] W. Burton, capitaine. J. B. Schmidt, commis. [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & KOPPLER, No 166 de la rue de la Commune.

POUR LES OPELOUSAS. Départ, tous les samedis, à 5 h. P. M. Pour Washington, Port Barre, Simmsport, [illegible] ELETA. O. C. Pickel, capitaine. [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No 4 de la rue Tchoupitoulas, LOW & McFEACKE, No 16 de la rue du Camp.
14 janvier—

ARRANGEMENT D'ÉTÉ. Paquebot semi-hebdomadaire, régulier de Baton-Rouge, Plaquemine et la Côte. Le bateau à vapeur CARRIE A. THORN, [illegible] partira de la Nlle-Orléans tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. et tous les SAMEDIS à 5 heures P. M. [illegible] de Baton-Rouge tous les JEUDIS et tous les DIMANCHES soir.
12 mai—

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodauxville. Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur HENRY TETE, Capitaine J. F. Acosta, Commis P. J. Charles. Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS à 8 heures A. M. [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. RIVET, 29 rue Conti.
16 juillet—1an

Pour la Côte au-dessus de la ville. La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Convent et le White Hall New Mill—Trois fois par semaine. Le bateau à vapeur MARY IDA. Capitaine J. A. Ruiz; commis E. M. Valette. Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. J. COMAUX, 20 rue Conti.
9mai—

VINGT-SIXIEME ETAT ANNUEL
— DE LA —
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.
23 Mai 1875.

Les Directeurs, conformément à la Charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1875

Primes d'incendie	$30,308 60	
Primes de mer	42,344 83	
Primes des rivières	113,114 32	$255,767 75
Montant des primes, moins la réassurance et les primes remboursées		176,187 74
Pertes payées et évaluées comprenant tout ce qui est connu et non payé—		
Sur risques d'incendie	$69 347 [illegible]	
Sur risques de mer	15,447 [illegible]	
Sur risques de rivières	55,553 61	$140,348 [illegible]
Taxes, escompte au lieu de participation, moins intérêts, escomptes, &c	73,745 33	214,064 22
Laissant (après paiement de 10 pour cent sur le capital)		$62 133 12

L'actif de la compagnie est comme suit:

Effets à recevoir	$48,674 01	
Prêts sur bons et hypothèques	[illegible]	$88,617 34
Prêts sur actions, sur demande	7,430 50	
Argent en banque	62,080 96	200,539 84
Propriétés foncières		118,750 42
Bons de la ville, actions de banques et autres		153,581 50
Primes en voie de recouvrement, comptes d'affaires en suspens, &c.		37,814 11
Total de l'actif		$610,301 91

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.
Signé sous serment devant moi, ce 22 mai 1875.
WM. H. HOLMES,
Second Justice de paix,
Paroisse d'Orléans, Lne.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement de l'intérêt annuel de dix pour cent sur le capital de cette Compagnie, un dividende de TRENTE POUR CENT sera payé en ARGENT, à partir du 14 juin prochain aux personnes qui assurent dans la Compagnie et qui ont droit au dit dividende.

DIRECTEURS.

Thomas A. Adams, Sam'l H. Kennedy, John Phelps, Henry Abraham, Victor Meyer, Edward J. Gay, Simon Hernsheim, Joseph H. Wolfe, Edward Pilsbury, Fred k Camerden, Andrew Stewart, George Martin, L. C. Jurey, George W. Sentell, Sam'l B. Newman, C. T. Buddecke, Adam Thompson, P. N. Strong, Joseph Bowling, John M. Sandidge, Simon Forcheimer, [illegible], John E. King, J. L. Harris, Joseph Stone, Alfred Moulton, Edward Nalle, A. Levi.

24mai—1a

ANT. CARRIERE. O. CARRIERE. E. L. CARRIERE.

A. Carrière & Co.,

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c.
No. 63, rue [illegible]

REÇOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, [illegible] Sherry, huiles d'olives.

Avances libérales, sur consignations, à nos amis à Londres, Liverpool, Havre et Bordeaux.

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'Abeille [illegible]

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE [illegible]

VILLE-DE-PARIS [illegible] PEREIRE [illegible] FRANCE [illegible]

PRIX DU PASSAGE [illegible]

GEO. MACKENZIE [illegible]

STEAMERS DU HAVRE — ET DE LA — NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible] ESPARTERO, PELAYO, RIVERA, QUEVEDO, [illegible] COLON. [illegible]

F. INGATE, Agent [illegible]

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord.

[illegible] LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD [illegible] Hannover... 12 [illegible] Frankfurt... [illegible] Hannover... [illegible]

PRIX DU PASSAGE [illegible]

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents.

Steamers de la ligne White Star.

Pour Queenstown et Liverpool. Transportant la Malle des Etats-Unis. [illegible] BRITANNIC, GERMANIC, ADRIATIC, CELTIC, REPUBLIC [illegible]

A. K. MILLER & CO., Agents [illegible]

STEAMERS—STATE LINE. [illegible]

STATE LINE. POUR LIVERPOOL DIRECTEMENT. [illegible] STATE OF ALABAMA [illegible]

A. K. MILLER & CO. [illegible]

Pour New York directement. [illegible]

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants: KNICKERBOCKER, NEW ORLEANS, HUDSON, CORTES. [illegible] HUDSON [illegible] DIMANCHE, 6 juin [illegible] LIVERPOOL [illegible] ALFRED [illegible]

POUR VERA CRUZ.

Tampico, Tuxpan, Campeche, [illegible] La Havane et New-York. [illegible] CITY OF MEXICO [illegible] CITY OF MERIDA [illegible] CITY OF HAVANA [illegible] CUBA [illegible]

Philadelphie via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN MAIL STEAMSHIP COMPANY. POUR PHILADELPHIE VIA LA HAVANE. JUNIATA, YAZOO, G. W. LORD. [illegible]

DONATIEN AUGUSTIN, Register in Bankruptcy. [illegible]

Avis aux Contribuables. [illegible]

Notice to the Public & Taxpayers. [illegible]

CHEMINS DE FER.

Chemin de Fer Pontchartrain. [illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans. [illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA Nouvelle-Orléans. [illegible]

Second Etat de Situation. [illegible]

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

CAPITAL PAYE............$500,000

EXTRAIT DU DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL—1875. [illegible]

Dividende payé aux assurés, DIX POUR CENT [illegible] VINGT-CINQ POUR CENT. [illegible]

JAMES I. DAY, [illegible]

JNO. G. GAINES, JAS. I. DAY, R. J. HART, LIONEL C. LEVY, HENRY RENSHAW, EMORY CLAPP, HUGH WILSON, JAMES BYRNE, R. BISCOE, J. L. HARRIS, A. BALDWIN, W. B. SCHMIDT, CHAS. MACREADY, L. ALCUS, W. B. SEYMOUR, ISAAC L. HAAS, RICHARD FLOWER, SCOTT McGEHEE, S. WEIS, GEO. JONAS, E. W. TAYLOR, [illegible], P. O. MORRIS, T. L. AIREY. [illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans. [illegible]

Commercial Insurance Company of New Orleans. [illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA [illegible]

L'Union Française. [illegible]

ASSURANCES.

Association d'Assurance — DE LA — NOUVELLE-ORLEANS, Bureau, 122 rue du Canal.

CINQUIEME ETAT ANNUEL. [illegible]

Home Mutual Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLEANS. [illegible]

Banque Nationale Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS. [illegible]